Copie Certifiée Conforme

Laurent Cunin
Président Directeur Général

FIMATEX SA
Société anonyme
au capital de 46 800 000 francs
Siège social : 50, boulevard Haussmann
PARIS (75009)
351 058 151 RCS PARIS 89B8200

Tal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt
0 5 FEV. 1999
7579

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 1998

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit, et le 18 Décembre, à 16 heures, le conseil d'administration s'est réuni, au 50 boulevard Haussmann 75009 PARIS, sur convocation de son Président.

Sont présents :
Monsieur Laurent CUNIN,
FIMAT BANQUE, représentée par Monsieur Brian KAYE,
FIMAT SNC, représentée par Monsieur François DEFFERRIERE,
SOCIETE GENERALE, représentée par Monsieur Christophe MIANNE,
Monsieur Geoffrey de BEAUREGARD.

En l'absence de Monsieur Vincent TAUPIN, président du conseil d'administration, les administrateurs ont élu parmi eux Monsieur Laurent CUNIN, directeur général, pour présider la séance.
Monsieur Laurent CUNIN constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès verbal de la dernière réunion du Conseil est adopté à l'unanimité.
Puis, le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- démission et remplacement du Président Directeur Général,
- cession d'une action,
- nomination par cooptation d'un administrateur,
- démission et nomination du directeur général,
- notification du changement de représentant permanent d'un administrateur,
- information de la nomination du déontologue.

T.de C. Tour 49 E58

DEMISSION ET REMPLACEMENT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le conseil accepte la démission de Monsieur Vincent TAUPIN, président directeur général, et le remercie pour la clarté et la franchise avec lesquels il a conduit le conseil au cours de sa présidence.

Le conseil procède ensuite à la nomination du nouveau Président. L'ensemble des administrateurs a, la voix de Monsieur Laurent CUNIN exceptée, nommé aux fonctions de Président, Monsieur Laurent CUNIN demeurant au 3, cours Paul Géraldy 77144 Montévrain pour une durée égale à son mandat d'administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2004.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au conseil d'administration, le président directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il peut en outre déléguer une partie de ses pouvoirs, mais seulement pour une durée limitée.

Ces modifications prendront effet à compter du 1er janvier 1999.
La Banque de France sera informée du changement de président directeur général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CESSION D'UNE ACTION

Conformément à l'article 8 des statuts, les cessions d'actions sont libres lorsqu'elles ont lieu au bénéfice de toute personne devant exercer les fonctions d'administrateur. Par conséquent, le Président de séance informe le conseil que Monsieur Vincent TAUPIN a décidé de céder une action à Monsieur Marc BREILLOUT demeurant au 1035, Nine Acres Lane, Mamaroueck, NY, 1085 - USA, qui accepte.
La cession prendra effet à compter du 1er janvier 1999.

NOMINATION PAR COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Président de séance expose que, en raison de la démission de Monsieur Vincent TAUPIN, un siège d'administrateur est rendu vacant.
Le nombre d'administrateurs encore en fonction restant supérieur au minimum légal, il propose au conseil de procéder à une nomination provisoire par cooptation.
Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de nommer, à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Vincent TAUPIN et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale :

- Monsieur Marc BREILLOUT demeurant au 1035, Nine Acres Lane, Mamaroueck, NY, 1085 - USA.

pour une durée égale à celle du mandat d'administrateur de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

La nomination provisoire prendra effet à compter du 1er janvier 1999.

DEMISSION ET NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Laurent CUNIN de son poste de Directeur Général.
Sur la proposition de son Président de séance, le conseil désigne Monsieur Olivier de MONTETY demeurant au 17, rue Jean Monnet 92130 Issy les Moulineaux en qualité de Directeur Général France, pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2004.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, Monsieur Olivier de MONTETY assumera, avec le président directeur général, la direction générale de FIMATEX Paris, à l'exclusion de celle des succursales étrangères.

Les modifications prendront effet à compter du 1er janvier 1999.
La Banque de France sera avertie de la modification du mandat de Monsieur Olivier de MONTETY.

CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT

Le Conseil est averti du changement de représentant permanent, de FIMAT INTERNATIONAL Banque SA (FIMAT Banque), administrateur, à compter du 1er janvier 1999 :

- Monsieur Alain BOZZI demeurant au 4, rue du Foyer 77270 Villeparisis est désigné à la place de Monsieur Brian KAYE en qualité de représentant permanent de FIMAT Banque,

INFORMATION DE LA NOMINATION DU DEONTOLOGUE

Conformément à l'article 3.1.4 du titre III du règlement général du Conseil des Marchés Financiers, le Président de séance informe le conseil d'administration de la désignation de Monsieur Frédéric COLETTE en qualité de déontologue de FIMATEX.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un autre administrateur.

Le Président de séance

Un administrateur

FIMAT
SOCIETE GENERALE GROUP

Société FIMATEX SA
50, boulevard Haussmann
75009 Paris

Paris, le 1er décembre 1998

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer de la désignation de Monsieur Alain BOZZI né le 28 Juin 1956 à Issy les Moulineaux et demeurant au 4, rue du Foyer 77270 Villeparisis, comme notre représentant permanent au conseil d'administration de votre société, pendant toute la durée du mandat de celle-ci soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clos le 31 décembre 2003.

Monsieur Alain BOZZI remplace Monsieur Brian KAYE, démissionnaire à partir du 1er janvier 1999.

Je vous laisse le soin de bien vouloir effectuer les publications légales, notamment au greffe du Tribunal de Commerce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Leon Brian KAYE
Président Directeur Général